

	<p style="text-align: center;">CFP Quimper 3 bd du Finistère CS31720 29107 Quimper</p> <p style="text-align: center;">solidairesfinancespubliques.ddfip29 @dgfip.finances.gouv.fr</p>	
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Formation Spécialisée du 04 décembre 2023 Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons débiter cette liminaire, sans évoquer les négociations salariales de pacotille que la Direction centrale mène actuellement. Etait-ce trop demander de prendre en compte les demandes de l'intersyndicale?!

Pour Solidaires Finances Publiques, il ne fait nul doute que la rémunération des agentes et agents qui s'efforcent de fournir un travail de qualité malgré des missions dégradées, fait partie intégrante des conditions de travail .

C'est donc de cette façon, que la DGFIP espère attirer de nouveaux talents? Car rappelons- le, l'argent est le nerf de la guerre, encore plus dans le contexte inflationniste que l'ensemble des françaises et des français vit actuellement!

Alors oui , une prime de 500€ va être versée à certains agents pour les remercier d'avoir bu la tasse lors du fiasco GMBI, tout en laissant 74000 autres agent.es sur le carreau. Ne soyons pas dupes, cette prime n'améliorera pas les conditions de travail actuelles.

En sera-t-il de même pour les prochains flops que les agent.es vont connaître? Solidaires Finances Publiques, rappelle le couac de la campagne de déclaration d'occupation, les majeur.es rattaché.es relancé.es pour leur impôt sur le revenu. Aujourd'hui, c'est au tour des mineur.es imposé.es à la taxe d'habitation en secondaire... tout cela porterait à rire dans une sitcom, mais pas dans la vraie vie... Non! Sans oublier, le raz de marée Taxe d'urbanisme qui pointe son nez et que nous n'avons de cesse d'évoquer... !!!!!

Et oui , rappelons que l'arrivée de cette taxe à la DGFIP, devait s'accompagner également d'agents venant de la DDTM. Malheureusement, la plupart n'a pas souhaité intégrer notre administration et une grande partie de celles et ceux qui sont arrivé.es, veut repartir ou est déjà repartie, affolée par les conditions de travail de leurs "homologues des impôts"!

Et pourtant, selon certains, la DGFIP est "saine"! La, encore, si nous étions dans un "soap - opéra", on entendrait des rires en fonds sonores!

Nous nous réunissons pour la 4ème fois aujourd'hui, pour discuter notamment du Règlement Intérieur, enfin!!!!

Voilà maintenant un an, que nous l'attendions! Rappelons que le projet des nouvelles instances a vu le jour lors de l'élaboration de loi portant sur la "détérioration" euh, pardon sur "la transformation de la Fonction Publique" en 2019.

Concernant ce nouveau règlement intérieur, Solidaires Finances Publiques a donc l'intention de porter des amendements non pris en compte lors du dernier CSAR, même si au regard de la conclusion de celui-ci, nous n'avons que peu d'espoir qu'aboutissent nos demandes... à vous, Monsieur le Président de nous prouver le contraire!

Limiter le champ d'actions des organisations syndicales et donc des représentants du personnel, est encore un tâche portée à l'ensemble des agent.es, alors même que le décret du 20 novembre 2020 se voulait être moteur d'un Dialogue Social rénové, il s'avère être en réalité, synonyme d'un dialogue social encore plus dégradé.

En deuxième point à l'ordre du jour, nous étudierons le Duerp/PAP.

Pour la prochaine séance Formation spécialisée qui se tiendra en 2024, Solidaires Finances Publiques, demande d'ores et déjà qu'un point soit présenté sur la campagne "Prevaction".

Solidaires Finances Publiques souhaite rappeler que l'équipe de prévention se compose en théorie d'un médecin du travail, de l'assistant.e de prévention, l'inspecteur.rice de santé et sécurité au travail, de l'assistante sociale. Une fois de plus cette réunion se tiendra en l'absence du Dr Lebon, médecin du Travail, de Mme Colas, ISST et De M Prigent, animateur de la politique ministérielle de prévention. Ces derniers auraient pourtant pu nous éclairer sur les questions que l'on se posait concernant le nouveau règlement intérieur. Peut-être que si vous accédiez à notre demande répétée d'élaborer un calendrier prévisionnel de dates des instances, il serait plus facile de réunir un maximum de participants.

Est-ce trop vous demander de prendre en compte que les élu.es ainsi que les acteurs dans les instances ont aussi un emploi, des contraintes personnelles et familiales? Nous espérons également que le dialogue social ne se résume pas à un fond de tiroir, que l'on dépoussière de temps en temps.